



Association des Parents d'Élèves de Saverdun

Siège social : Lieu-dit « La Pointe »

09700 Saverdun

contact@apes09.com

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2011

APES

Siège social :

Lieu-dit « La Pointe »

09700 SAVERDUN

L'an deux mil onze, le dix-neuf septembre à vingt heures et trente minutes, les membres de l'association se sont réunis à Saverdun, salle de l'âge d'or (salle des fêtes), sur convocation du bureau en date du huit septembre deux mil onze.

L'assemblée est présidée par Madame NOUZIES, en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Madame MOZZI.

La présidente ouvre la séance sur les différentes résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

La présidente fait le bilan moral. Après présentation du bilan moral, il est procédé au vote : ce bilan est voté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La trésorière Madame MARTY présente le bilan financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2010/2011, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté par le trésorier à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le mandat du bureau en place arrivant à son terme, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

Sont déclarés régulièrement élus :

- Madame Graziella SAMHAT, demeurant à « La Pointe », 09700 SAVERDUN, au poste de présidente,
- Madame Valérie MARTY, demeurant à « La Pointe », 09700 SAVERDUN, au poste de vice-présidente,
- Madame Virginie MONGINET, demeurant à 17 rue du Roussillon, 09700 SAVERDUN, au poste de trésorière,
- Madame Emmanuelle GAYRAUD, demeurant à 19 hameau des Rives d'Ariège, 09700 SAVERDUN, au poste de trésorière adjointe,
- Madame Muriel COURNEIL, demeurant à 5 chemin de Brocca, 09700 SAVERDUN, au poste de secrétaire,
- Madame Florence BOUTET, demeurant à 25 hameau du Ruisseau, 09700 SAVERDUN, au poste de secrétaire adjointe.

QUATRIEME RESOLUTION

Il est procédé à l'établissement des listes de candidatures aux postes de délégués de parents d'élèves pour les écoles Charles PERRAULT et Pierre et Marie CURIE. Il est procédé à la liste de candidatures aux postes de délégués de parents d'élèves pour le collège et à la formation du conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION

Ont été présentés les nouvelles commissions à venir ainsi que la désignation des référents et des membres participants de celles-ci.

SIXIEME RESOLUTION

Il a été voté le prix de la cotisation pour l'année à venir, cette dernière reste inchangée.

Après réponse aux questions diverses, la séance est levée à vingt-deux heures et vingt minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le bureau.

La Présidente



La Vice-présidente



Les Secrétaires



Les Trésoriers

